

# Gérer les risques liés aux transitions écologique et sociale : une journée pour passer à l'action

Se doter de cadres conceptuels, de référentiels et d'outils pour agir

Si par leurs activités les organisations culturelles ont des impacts négatifs sur l'environnement, autrement dit sont sources de risques environnementaux, **elles-mêmes sont menacées par des risques croissants liés au contexte environnemental, sanitaire, économique et social** (cf. les annulations de festivals de l'été 2022 dues à la canicule, les reports d'activité et fermetures temporaires de l'hiver 2022-2023, dus à la forte augmentation des charges).

C'est par cet angle des risques que nous proposons aux dirigeants et comités de direction d'organisations culturelles d'envisager la transition écologique et la question de leur responsabilité sociétale, **en leur apportant des cadres conceptuels, des référentiels et des outils pour nourrir leur réflexion stratégique et créer une dynamique interne à la hauteur des enjeux.**

La journée fait alterner des temps d'apports théoriques et des temps d'atelier ; **son déroulé permet de revoir différents concepts, du développement durable à la redirection écologique en passant par la RSE, de présenter les principes de l'économie circulaire, ainsi que les principaux référentiels de la RSE et du développement durable** (normes, labels, ODD).

## Déroulé de la journée

**Matin : l'organisation culturelle face aux risques qui la menacent – 3h30**

### 1 Un monde en transition – 1h15

**La matinée commence par un rapide rappel du contexte global et de constats partagés par le secteur culturel :**

- Des défis environnementaux à relever : changement climatique, épuisement des ressources, effondrement de la biodiversité, pollutions ;
- Un secteur fragilisé par le contexte sanitaire et par le contexte économique et social (coût de l'énergie, inflation), et faisant face à des difficultés nouvelles de recrutement ;
- Des attentes sociétales qui évoluent : pratiques culturelles des publics, nouvelles exigences des partenaires publics et privés (droits culturels, recherche d'impact, éco-conditionnalité des financements), nouveau rapport au travail.

**Des initiatives et pratiques du secteur culturel sont également présentées et discutées :**

- Mobilisation climatique ;
- Action pour l'égalité professionnelle, pour la diversité et contre les VHSS ;
- Réflexions sur les questions éthiques, en lien avec le mécénat ;
- Développement d'outils et initiatives collectives.

## 2 **Atelier #1 : Cartographier les risques de la transition qui pèsent sur l'organisation – 2h00**

En s'appuyant sur les éléments présentés en début de journée, et à l'aide d'un outil simplifié de cartographie des risques, le comité de direction analyse les risques encourus par l'organisation et propose des premières pistes de solutions pour les prévenir et les traiter.

## Après-midi : l'impact de l'organisation culturelle sur la société et l'environnement – 3h30

### 3 **La notion d'impact – 1h15**

La deuxième demi-journée propose de mettre en regard l'impact (environnemental) négatif d'une organisation culturelle et son impact (social) positif. Elle commence par une présentation des définitions de l'impact social et de notions connexes (utilité sociale notamment) puis met en débat la question suivante : pourquoi est-il utile, important, ou nécessaire pour une organisation culturelle de s'intéresser à cette question ?

### 4 **Atelier #2 : Qualifier les impacts de l'organisation culturelle – 2h00**

A l'aide d'un outil adapté des travaux de l'Avise le comité de direction analyse, d'une part l'impact social d'un projet artistique ou culturel, d'autre part les impacts environnementaux des activités mises en œuvre pour le mener à bien. L'exercice anticipe ce que seront les futurs arbitrages entre l'utilité sociale de projets artistiques et culturels (quelle que soit leur ampleur) et leur coût environnemental (ce que fait déjà toute direction avec le coût financier de ses projets).